

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

3

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **17 OCTOBRE 2024**

**Objet de la délibération :**

**SORTIE D'INVENTAIRE  
DIVERS VEHICULES**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **21** (dans l'attente de la  
nomination d'un représentant de la CAF et d'une délibération de la  
commission permanente du conseil départemental du VAR ayant force  
exécutoire pour la nomination d'un représentant, personne qualifiée)

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL,  
Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen  
COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,  
Loïc GUILLEUX, Dominique LAIN, Josée MASSI, Jacques PEYROT.

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE  
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

**Absents et excusés :** Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Marc  
LAURIOL, Valérie RIALLAND

**Représentant du CSE :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

Les véhicules mentionnés sur la liste ci-annexée par l'Office, font l'objet d'un  
renouvellement au sein de notre flotte automobile.

Il convient dès à présent d'effectuer la sortie d'inventaire des biens portant le  
numéro suivant :

- 20180041 – immatriculation FD 358 WC
- 2010007 – immatriculation AS 438 MM

dont les valeurs comptable et vénale sont égales à 0 €.

Je vous demande donc de bien vouloir m'autoriser à procéder à la vente de ces  
véhicules, en imputant la recette au sous compte 775 de la section fonctionnement.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et  
le transforme en délibération.

Le Président

Thierry ALBERTINI